

## PROFESSION DE FOI

### LA VRAIE ÉGLISE DE DIEU DU CAMEROUN

professe la croyance :

- en un DIEU unique, Créateur de toutes choses, qui a Sa Complaisance dans le PÈRE, le FILS et le SAINT-ESPRIT ;
- en la dépravation de la nature humaine ;
- en la nécessité de la repentance et de la conversion pour sortir de la vie du péché, à travers la régénération par le sang de JÉSUS-CHRIST (Actes 3, 19 à 20) ;
- en la naissance virginale, la nature divine et humaine, la vie sans péché, la mort expiatoire, la résurrection victorieuse, l'ascension au ciel, l'intercession permanente et le retour glorieux de notre Seigneur et Sauveur JÉSUS-CHRIST pour Son règne, le jugement et l'enlèvement des chrétiens au ciel ;
- en la justification et la sanctification de tous les croyants à travers l'œuvre expiatoire accomplie par CHRIST ;
- au baptême d'eau par immersion au nom du PÈRE, du FILS et du SAINT-ESPRIT, après la confession des péchés, au bord d'un cours d'eau ;
- au baptême du SAINT-ESPRIT que DIEU accorde à tous les vrais chrétiens et dont le signe initial est le parler en d'autres langues, non apprises au préalable (Actes 2, 1 à 4) ;
- aux neuf dons du SAINT-ESPRIT pour l'édification de l'Église (1 Corinthiens 12, 1 à 11) ;
- en la Sainte Cène qui constitue le Corps et le Sang du Seigneur JÉSUS-CHRIST (Matthieu 26, 26 à 29 et 1 Corinthiens 11, 23 à 31) ;
- en la grâce de DIEU pour le salut de l'homme et pour la survie de l'Œuvre de DIEU ;
- en l'inspiration et l'autorité divines des Saintes Écritures (la Sainte Bible, version Louis Segond originale) (2 Timothée 3, 16 et 2 Pierre 1, 19 à 21) ;
- aux cinq Ministères (Apôtre, Prophète, Évangéliste, Pasteur et Docteur) pour le gouvernement de l'Église (Éphésiens 4, 11) ;
- en la guérison divine qui s'obtient par la foi (Exode 15, 26 et Ésaïe 53, 5) ;
- Toutefois, celui qui n'a pas cette foi est libre de recourir aux soins médicaux, pour sa santé physique.